

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT COMPLET

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 07/10/25 et le 31/03/26 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 5 semaines d'interruption & donc 21 distributions le mardi de 17h30 à 18h30, réparties comme suit :

- Les 7 et 14 octobre
- Les 4, 11, 18 et 25 novembre
- Les 2, 9, 16 et 23 décembre
- Les 6, 13, 20 et 27 janvier
- Les 3 et 10 février
- Les 3, 10, 17, 24 et 31 mars.

Le montant de ce contrat est fixé à 252€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 252€ (encaissement en janvier)
- ☐ trois fois 84€ (encaissement en novembre, janvier et mars)
- ☐ six fois 42€ encaissés tous les débuts de mois

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir au moins une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 3 reports de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Référente : Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT COMPLET

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 07/10/25 et le 31/03/26 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 5 semaines d'interruption & donc 21 distributions le mardi de 17h30 à 18h30, réparties comme suit :

- Les 7 et 14 octobre
- Les 4, 11, 18 et 25 novembre
- Les 2, 9, 16 et 23 décembre
- Les 6, 13, 20 et 27 janvier
- Les 3 et 10 février
- Les 3, 10, 17, 24 et 31 mars.

Le montant de ce contrat est fixé à 252€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 252€ (encaissement en janvier)
- ☐ trois fois 84€ (encaissement en novembre, janvier et mars)
- ☐ six fois 42€ encaissés tous les débuts de mois

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir au moins une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 3 reports de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Référente : Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net